

**Procès-verbal – CONSEIL D’ADMINISTRATION**  
**Séance spéciale du 15 juin 2021, 18 h**  
**Web conférence**

PRÉSENCES	ABSENCES	INVITÉS
M. André Brunelle, président ( <i>par zoom</i> ) Mme Manon Boily, PDG et secrétaire ( <i>par zoom</i> ) Mme Francine Dubé, vice-présidente ( <i>par zoom</i> ) M. Antoine Boucher ( <i>par zoom</i> ) Mme Carolle Brabant ( <i>par zoom</i> ) M. Alain Couette ( <i>par zoom</i> ) Dr Benoit Dassylva ( <i>par zoom</i> ) M. Maxime Di Patria ( <i>par zoom</i> ) Mme Lise Héroux ( <i>par zoom</i> ) Mme Marcelle Lajoie ( <i>par zoom</i> ) Mme Caroline Larue ( <i>par zoom</i> ) M. Grégoire Leclair ( <i>par zoom</i> ) Mme Véronique Lussier ( <i>par zoom</i> ) M. Serge Régnier ( <i>par zoom</i> ) Mme Michèle Tourigny ( <i>par zoom</i> )	Dr Michael Mansour Dre France Proulx, membre observateur, représentante de la Fondation Pinel M. Samsith So	Mme France Nadeau, coordonnatrice des ressources financières M. Alain Bouchard, conseiller à la PDG
		POPULATION
		Aucun membre de la population n'assiste à la séance spéciale.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'assemblée ayant dûment été convoquée, le président, M. André Brunelle, ouvre la séance à 18 h. Mme Line Caron, technicienne en administration, prend les délibérations en note et dresse le procès-verbal.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
1.	<p><b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b> Les membres ont reçu l'ordre du jour.</p> <p><b>PROPOSITION CA-2021-046</b> <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONIQUE LUSSIER, APPUYÉE PAR DOCTEUR BENOIT DASSYLVA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que soumis avec le retrait du point 4 « Période de huis clos entre les administrateurs du C.A. ».</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>
2.	<p><b>AFFAIRES FINANCIÈRES</b> <b>2.1. RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE / RÉSULTATS DES TRAVAUX D'AUDIT 2020-2021</b> Les membres ont reçu le document intitulé « Rapport aux responsables de la gouvernance – Communication des résultats des travaux d'audit » pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Ce rapport a fait l'objet d'une analyse par le comité de vérification lors d'une séance spéciale qui s'est tenue avant le C.A. et en fait la recommandation au conseil d'administration. Le président du comité de vérification passe en revue le document de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. En raison de la Covid, il fait savoir que deux éléments ont attiré l'attention dont le premier afférent aux subventions et demandes de remboursement au CIUSSS de l'Est et au MSSS et le deuxième afférent aux primes sur certains salaires qui ne sont pas incluses, mais dont les sommes devront être payées éventuellement. De plus, certaines déficiences non corrigées au niveau informatique dans la gestion des accès des utilisateurs internes ont été adressées. Ces déficiences sont à la connaissance du comité de vérification et les travaux sont en cours.</p> <p>La présidente-directrice générale informe que ce rapport fera l'objet d'une autre vérification, car notre établissement a été sélectionné pour une vérification par le vérificateur général du Québec. Le conseiller à la PDG informe que ce rapport est tout à fait conforme aux directives émises par le MSSS.</p> <p><b>PROPOSITION CA-2021-047</b> <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME DI PATRIA, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANTOINE BOUCHER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité de vérification, approuve le document intitulé « <b>Rapport aux responsables de la gouvernance – Communication des résultats des travaux d'audit</b> » pour l'exercice terminé le 31 mars 2021</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p data-bbox="348 266 1304 293"><b>2.2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2020-2021</b></p> <p data-bbox="348 305 1879 475">La coordonnatrice des ressources financières a été invitée à cette séance spéciale et présente les extraits du rapport financier annuel pour l'année se terminant le 31 mars 2021 pour approbation. Elle passe en revue l'état des résultats et le conseiller à la DGA donne des précisions concernant les données sur les centres d'activités de la page 320, dépenses qui sont comparables à l'année précédente. Un questionnement est soulevé pour la main-d'œuvre indépendante (MOI) et des réponses sont données par la présidente-directrice générale et le conseiller à la PDG.</p> <p data-bbox="348 518 1879 581">On demande s'il est possible de voir un tableau des dépenses excluant les dépenses reliées à la Covid. On confirme que ce tableau sera présenté au comité de vérification pour suivi ensuite au conseil d'administration.</p> <p data-bbox="348 623 1591 651">Des remerciements sont adressés à la coordonnatrice des ressources financières pour le travail effectué.</p> <p data-bbox="449 693 785 721"><b><i>PROPOSITION CA-2021-048</i></b></p> <p data-bbox="449 729 1818 829"><i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME DI PATRIA, APPUYÉ PAR MONSIEUR ALAIN COUETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité de vérification, approuve les états financiers au 31 mars 2021.</i></p> <p data-bbox="1226 872 1713 899"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>

3.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block]

<b>4.</b>	<p style="text-align: center;"><b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PROPOSITION CA-2021-050</b></p> <p style="text-align: center;"><i>L'ordre du jour étant épuisé, IL EST RÉSOLU de lever la séance à 19 h.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>
-----------	--

*(Original dûment autorisé)*

---

André Brunelle  
Président du conseil d'administration

PV-CA spécial 2021-06-15  
Approuvé le 15 septembre 2021

*(Original dûment autorisé)*

---

Manon Boily  
Présidente-directrice générale et secrétaire